

Mise en place de l'aromathérapie dans un Centre de Lutte contre le Cancer

INTRODUCTION

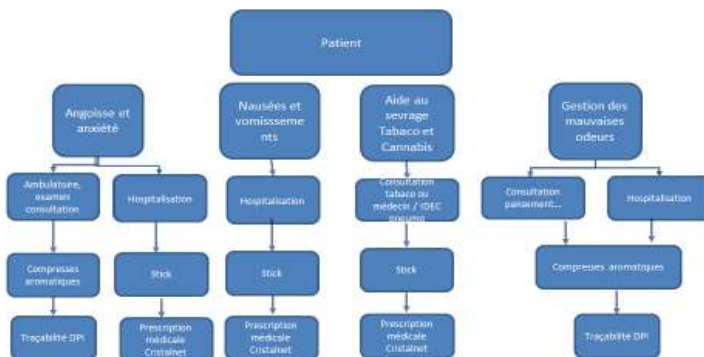
- Le Centre Léon Bérard (CLB) propose une offre intégrée et raisonnée de thérapies complémentaires (TC) pour les patients hospitalisés et ambulatoires.
 - Cette intégration s'inscrit dans le concept actuel d'**oncologie intégrative** qui associe à l'oncologie conventionnelle, un ensemble d'approches complémentaires de santé.
 - L'**aromathérapie** est l'usage des huiles essentielles (HE) à des fins thérapeutiques. L'**olfactothérapie** est une méthode psycho-émotionnelle basée sur l'utilisation des odeurs et la vibration de certaines HE.
- Nous nous sommes appuyés sur l'effet psycho-sensoriel des HE très intéressant en oncologie.

PROJET

- **2017** : Tests de protocoles de diffusion pour la gestion des mauvaises odeurs en service d'hospitalisation, suite à l'utilisation croissante des HE par les patients et par certains soignants, et parallèlement à un intérêt médiatique grandissant pour les TC.
- Création d'un comité de pilotage pluriprofessionnel (copil) pour développer et structurer l'offre, tout en garantissant la sécurité des patients.
- Formation socle à l'aromathérapie clinique des membres du copil, 2 infirmières ont validé un Diplôme Universitaire d'aromathérapie.
- **Choix de 2 méthodes d'inhalation** :
 - le **stick à inhalation sèche (aromastick)** : permet de réaliser une inhalation en respirant lentement et profondément, plusieurs fois dans la journée
 - la **compresse aromatique** : permet l'inhalation d'une ou de plusieurs HE par l'intermédiaire d'un support placé près du visage du patient sans un contact cutané.
- Choix des HE : travail collaboratif entre oncologue, pharmaciens hospitaliers et infirmiers, s'appuyant sur les données de la littérature, notamment afin de s'assurer de l'absence d'interactions médicamenteuses avec les traitements oncologiques spécifiques.

MISE EN PLACE

- Création d'un protocole informatique de prescription pour chaque type d'aromastick (utilisation sécuritaire et standardisée par l'ensemble des médecins prescripteurs).
- Prescription non médicale type « ordonnance » tracée dans le dossier informatique pour les compresses.
- Préparation des sticks et des compresses aromatiques par les soignants.
- **Indications** : aide à la gestion de l'**anxiété** (association *lavandula angustifolia*, *chamaemelum nobile*, *citrus sinensis* et *cananga odorata*), des **nausées/vomissements** (association *limonum*, *coriandrum sativum*, *zingiber officinale*), et des **mauvaises odeurs** (*limonum*, *Corymbia citriodora*, *Cinnamomum camphora*).



BILAN

Bilan très positif :

- Début des prescriptions des aromasticks et des compresses en 2021.
- Véritable essor au sein du CLB avec plus de 500 sticks prescrits les 6 premiers mois, et plus de 1200 prescrits en 2022.
- Répartition des indications homogène.
- Les patients quittent le CLB avec leur aromastick, qui sera renouvelé au bout de 2 mois, si nécessaire. C
- Consommation des HE suivie par la pharmacie hospitalière.
- Chaque année, 20 soignants des différentes unités sont formés à l'aromathérapie clinique.
- Niveau de satisfaction des patients et des soignants élevé

Stick Stress angoisse / insomnie

01/01/2022 au 31/12/2022

Sticks tous niveaux

296 patients - 763 prescriptions

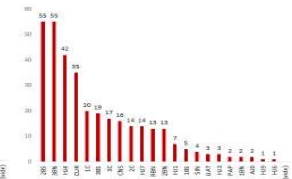


Stick Stress angoisse / insomnie

01/01/2023 au 1/06/2023

Sticks tous niveaux

140 patients - 343 prescriptions



PERSPECTIVES

- **Nouvelles indications** : soins de bouche (hydrolat) - accompagnement patients en fin de vie en Unité de soins palliatifs (application cutanée) – aide à la gestion du sevrage tabac-cannabis (Prix de recherche Fondation Gatefossé)
- **Nécessité de rester vigilant vis-à-vis d'un mésusage possible ou de contre-indications.**
- Evaluation des patients (échelle EVA / questionnaire de satisfaction, de qualité de vie)
- Formation au DU d'aromathérapie clinique par le pharmacien du Copil

REFERENCES